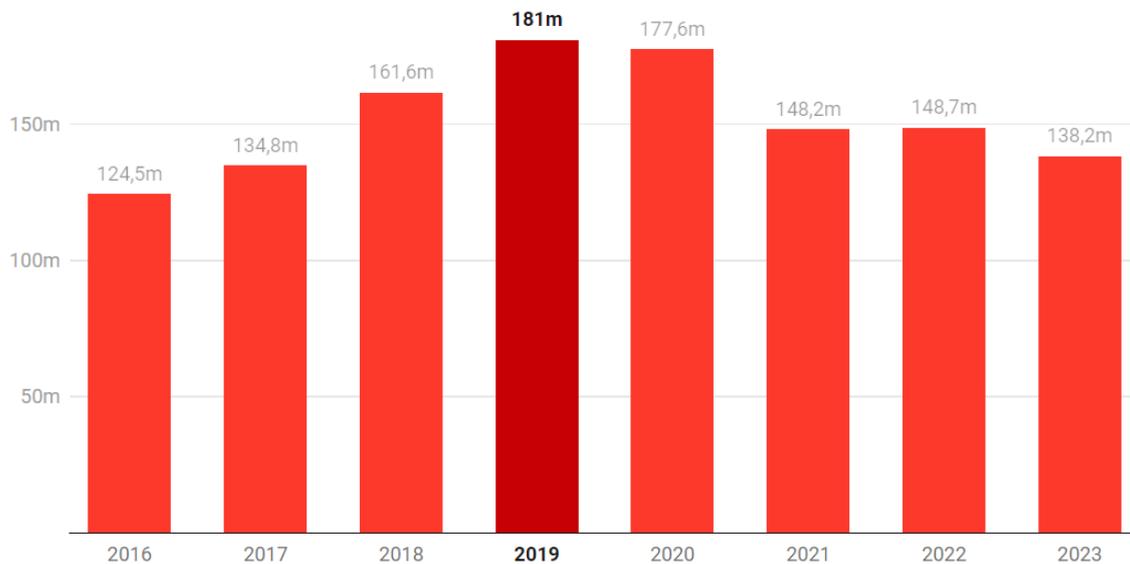


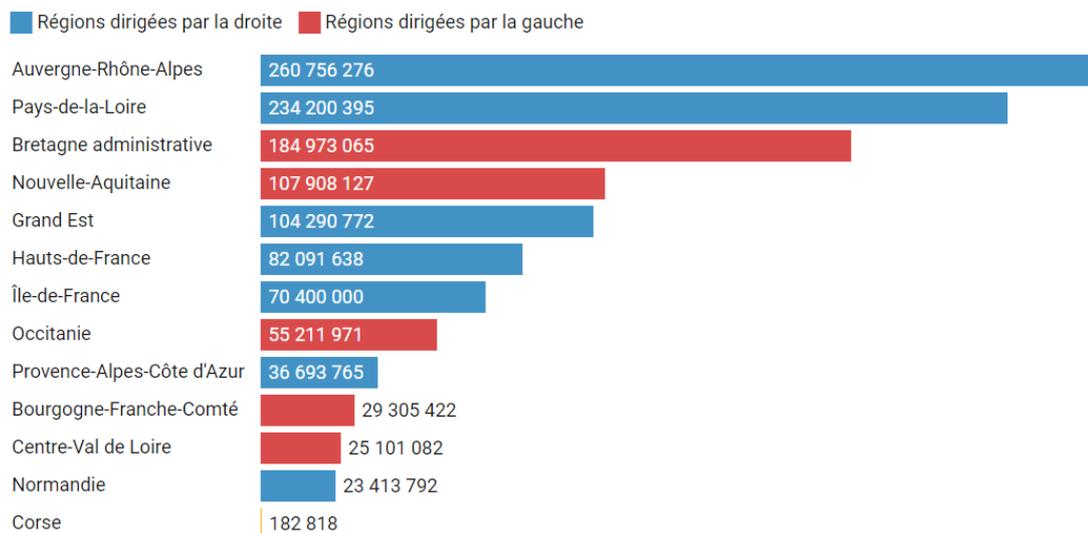
Entre 2016 et 2023, les treize régions métropolitaines ont versé la bagatelle d'1,2 milliard d'euros de subventions facultatives aux lycées privés



Graphique: Mediapart • Source: régions • Créé avec [Datawrapper](#)

© Infographie Mediapart

L'Auvergne-Rhône-Alpes dirigée par Laurent Wauquiez a versé plus de 260 millions d'euros de subventions facultatives aux lycées privés entre 2016 et 2023, plus que tous les autres exécutifs régionaux

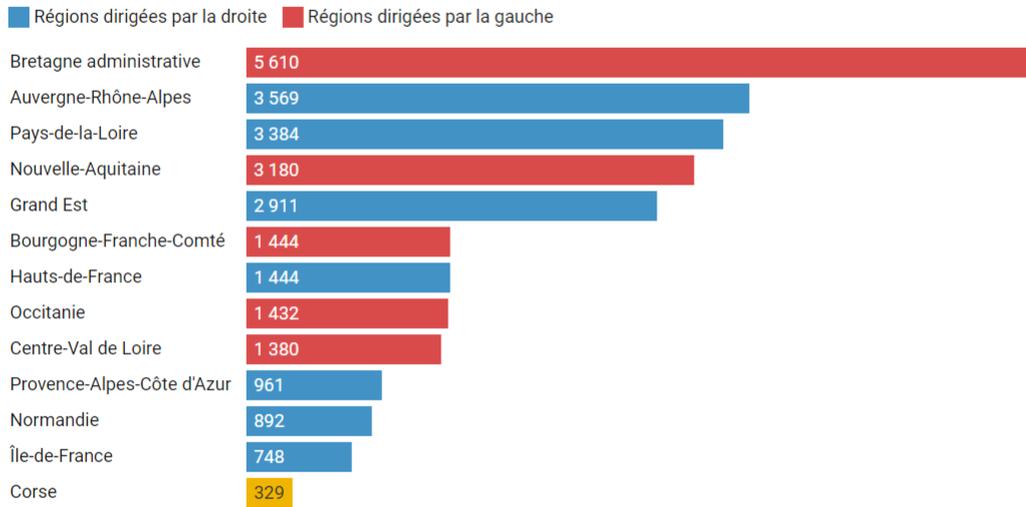


Graphique: Mediapart • Source: régions • Créé avec [Datawrapper](#)

© Infographie Mediapart

Subventions facultatives : entre 2016 et 2023, la Bretagne administrative a versé 5 610 euros par lycéen scolarisé dans le privé, plus que dans les douze autres régions

Subventions régionales facultatives rapportées au nombre d'élèves scolarisés dans les lycées privés sur la période



Graphique: Mediapart • Source: régions, académies, ministère de l'éducation nationale • Créé avec [Datawrapper](#)

© Infographie Mediapart

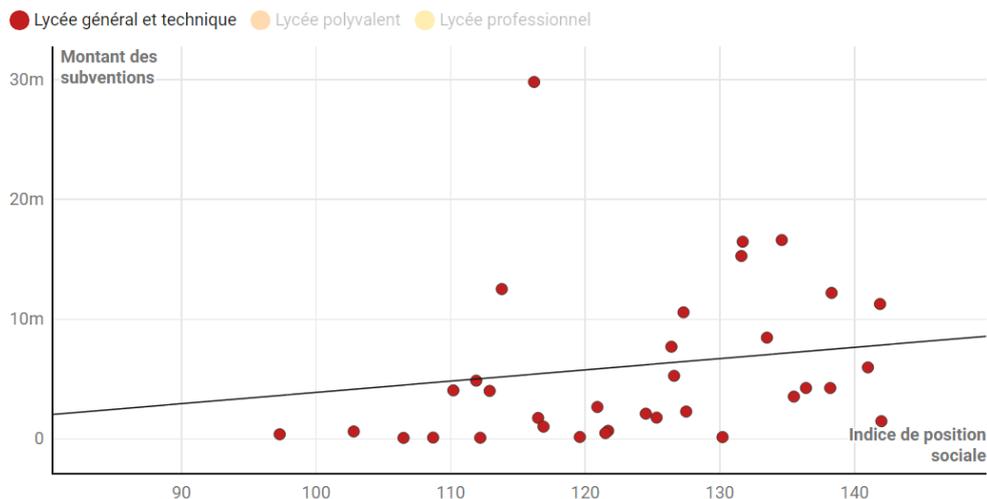
Les largesses de Laurent Wauquiez sont telles qu'elles ont engendré cette statistique

11/05/2024 11:00:00

La Région Bretagne a tendance à subventionner plus largement les lycées privés dont les élèves sont issus de milieux favorisés

Montant total des subventions attribuées depuis 2014 par la Région Bretagne aux 71 lycées privés de la péninsule par rapport à l'indice de position sociale des établissements (IPS).

Indicateur créé en 2016 par le ministère de l'éducation nationale, l'IPS attribue un « score » à chaque élève en fonction de la catégorie socioprofessionnelle de ses parents. La moyenne calculée à l'échelle du lycée permet de situer le profil social de ses élèves.



Graphique: Mediapart • Source: Région Bretagne, ministère de l'éducation nationale • Créé avec [Datawrapper](#)

© Infographie Mediapart

11/05/2024 11:00:00